PHYTOSANITAIRE

TRADIASPYR®PRO

DEBROUSSAILLANT
DEVITALISATION DES BROUSSAILLES SUR PIED
DESTRUCTION DE SOUCHES

1. PRESENTATION

TRADIASPYR®PRO est un débroussaillant puissant qui agit contre les brousailles sur pied et permet la dévitalisation des souches.

2. AVANTAGES

- Grande efficacité liée à l'association de 2 matières actives : le 2,4-D sous forme Ester et le Trichlopyr.
- Champ d'action très complet.
- **TRADIASPYR®PRO** détruit en une seule pulvérisation, progressivement et définitivement la plupart des espèces ligneuses, semi-ligneuses ou herbacées à grand développement.
- **TRADIASPYR®PRO** est sélectif des graminées implantées lors du traitement et ne freine pas l'implantation de nouvelles graminées.
- Evite l'arrachage fastidieux et coûteux, il assure sans efforts l'entretien et la propreté des talus, abords, chemins…
- Action systémique : absorbé par les feuilles et véhiculé tout le long de la plante.
- Economique (1L peut traiter jusqu'à 1000m²).
- Homologué par le ministère de l'agriculture et de la forêt A.M.M N°2120117

3. DOMAINE D'APPLICATION

TRADIASPYR®PRO est utilisé pour contrôler les espèces dicotylédones, qu'elles soient herbacées, semi-ligneuses, ou ligneuses. Possédant un champ d'activité très complet, il agit sur des espèces qui ne sont pas contrôlées par les débroussaillants hormonaux classiques : Frêne, Troène et Aubépine (ou Epine blanche).
TRADIASPYR®PRO est sélectif des graminées implantées lors du traitement et ne freine pas l'implantation de nouvelles graminées.

TRADIASPYR®PRO s'emploie en traitements généraux le long des routes, chemins, voies d'accès, sous les lignes électriques, etc., et sur prairies permanentes pour la dévitalisation des broussailles (sur pied). Il s'utilise également pour la destruction des souches.

4. MODE D'EMPLOI

DOSES D'EMPLOI

En débroussaillant, il est nécessaire de pulvériser la solution débroussaillante jusqu'à l'obtention de la goutte tombante sans ruissellement. Sur les fortes densités, il peut être nécessaire de renouveler l'application l'année suivante.

Espèces sensibles :

1 litre de TRADIASPYR®PRO pour 100 litres d'eau
Dosage pulvérisateur : ***50 ml pour 5 litres d'eau***

Ajonc	Bouleau	Cytise	Merisier	Peuplier	Ronce
Aulne	Chardon	Eglantine	Noisetier	Polygonum	Sureau
Bambou	Cornouiller	Framboisier	Ortie	Robinier	Tremble

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE
42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40
Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059

PHYTOSANITAIRE

TRADIASPYR®PRO

DEBROUSSAILLANT
DEVITALISATION DES BROUSSAILLES SUR PIED
DESTRUCTION DE SOUCHES

Espèces sensibles/moyennement sensibles :

1,5 litres de TRADIASPYR®PRO pour 100 litres d'eau
Dosage pulvérisateur : ***75 ml pour 5 litres d'eau***

Aubépine	Chèvrefeuille	Hêtre	Prunier	Tilleul	
Bourdaine	Ciste blanc	Orme	Saule	Troène	
Châtaignier	Erable	Pommier	Sorbier	Viorne obier	

Espèces moyennement sensibles à résistantes:

2 litres de TRADIASPYR®PRO pour 100 litres d'eau
Dosage pulvérisateur : ***100 ml pour 5 litres d'eau***

Bruyère	Chêne	Clématite	Frêne	Genévrier	Lierre
Charme	Chêne Kermès	Epine noire	Genêt	Houblon sauvage	Romarin

En dévitalisation de souches, utiliser une concentration de 20l par 100l d'eau *(1l pour 5 litres d'eau)*
Raviver la coupe, badigeonner le produit sur la section et sur l'écorce.
Dans le cas de souches à plusieurs brins, traiter tous les brins.

EPOQUES D'APPLICATION

TRADIASPYR®PRO s'utilise sur végétation en plein développement, en période de croissance active : **de mars à juin.**

Ne jamais traiter pendant une période de sécheresse mais attendre que la végétation redémarre afin que la circulation de la sève soit importante.

MODE D'ACTION

TRADIASPYR®PRO est absorbé par les feuilles. Il est véhiculé dans toute la plante et entraîne la déformation des feuilles et des tiges. Il s'ensuit un dessèchement progressif mais total de la plante touchée lors du traitement. **TRADIASPYR®PRO** n'ayant essentiellement qu'une action foliaire, il faut respecter les doses d'emploi afin de ne pas provoquer un dessèchement trop rapide des feuilles et de freiner par la même occasion la bonne systémie de **TRADIASPYR®PRO.**

5. CARACTERISTIQUES

Composition :
58 g / L de 2.4 D (Ester éthylique)
64.7 g / L de Triclopyr (Ester de butoxyéthyl)
Concentré émulsionnable
Liquide huileux, limpide, jaune paille à brun.
Odeur aromatique
S'émulsionne dans l'eau en donnant un lait blanc.
Densité à 20℃ : 0.94 ± 0.02
pH du produit dilué à 2% :7.5 ± 1
Point de gel : < -10℃
Point éclair : 47℃

DORTHZ® LABORATOIRE
la marque du bâtiment

PHYTOSANITAIRE

TRADIASPYR®PRO

DEBROUSSAILLANT
DEVITALISATION DES BROUSSAILLES SUR PIED
DESTRUCTION DE SOUCHES

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr.

Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi. Sous l'influence de certains facteurs (vent, température, situation, etc.) **TRADIASPYR®PRO** peut provoquer des dégâts sur des cultures voisines riveraines. Il faut éviter de traiter lorsqu'il y a du vent et par une température supérieure à +20°C.

Après utilisation, rincer correctement le matériel avec un mélange eau + détergent.

Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation et se laver les mains après le traitement.

Précautions pour le bétail : certaines plantes non pâturées peuvent devenir appétentes après le traitement. Respecter un délai de 30 jours avant la mise en pâture et la fauche.

TRADIASPYR®PRO doit être conservé dans son emballage d'origine, fermé, stocké à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants.
Point de gel : -10°C.

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

NOM COMMERCIAL :	**TRADIASPYR®PRO**
COMPOSITION :	64,7 g/l triclopyr (ester de butoxyéthyle), 58 g/l 2,4-D (ester éthylique)
FORMULATION :	: Concentré émulsionnable (EC)
AGREMENT CFC :	: AU00725
HOMOLOGATION :	: N°2120117 (Détenteur : TRADI-AGRI)
CATEGORIES :	Traitements généraux – dévitalisation des broussailles (sur pied) … 4 l / ha Prairies permanentes – dévitalisation des broussailles (sur pied) … 4 l / ha Traitements généraux – dévitalisation des souches ..…… 4 l / ha
CLASSEMENT :	SGH02 – SGH07 – SGH08 – SGH09 – Danger H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H335 : Peut irriter les voies respiratoires. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
ZNT :	5 mètres
DRE :	24 heures

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE
42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40
Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059